



FORMATION INCENDIE

PTI - PREMIER TÉMOIN INCENDIE

FORMER, SENSIBILISER ET
ACCOMPAGNER LES
ENTREPRISES DANS LA
PRÉVENTION DES RISQUES
PROFESSIONNELS.

FORMATION INCENDIE

PTI - PREMIER TÉMOIN INCENDIE

PRÉSENTATION DE LA FORMATION



OBJECTIF DE LA FORMATION ↙

À l'issue de la formation, le professionnel de santé sera capable d'identifier une urgence à caractère médical, de la prendre en charge seul ou en équipe en utilisant des techniques non invasives et le matériel d'urgence, et de participer à la réponse aux urgences collectives et situations sanitaires exceptionnelles.

DURÉE TOTALE ↙

1 heures modulable

EFFECTIF ↙

1 à 12 Stagiaires avec possibilité d'augmenter la taille des groupes

LIEU ↙

En intra-établissement (dans votre structure) ou en inter-entreprise.

TARIF ↙

A partir de 590€

INTITULÉ DE LA FORMATION ↙

Formation PTI - premier témoin incendie

PRÉREQUIS ↙

Aucun.

COMPÉTENCES ↙

Connaître la conduite à tenir en cas d'incendie

Savoir utiliser un extincteur en toute sécurité

Réaliser une alerte aux services de secours en fonction du protocole de l'entreprise

PUBLIC CONCERNÉ ↙

Tout membre du personnel désigné pour intervenir en cas de début d'incendie.

MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS ↙

Inscription possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ↙

Pédagogie active, ateliers d'apprentissage des gestes techniques, mises en situations contextuelles.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP ↙

Cette formation est ouverte aux personnes en situation de handicap. Après analyse du besoin, les moyens pédagogique, technique et humain seront adaptés. Renseignements auprès du Référent Handicap d'Alertis.

Mail : psh@alertis.fr



FORMATION INCENDIE

PTI - PREMIER TÉMOIN INCENDIE

CONTENU PÉDAGOGIQUE ↙

Partie Théorique

1. La conduite à tenir en cas d'incendie
2. Réaliser une alerte aux services de secours

Partie Pratique

Savoir utiliser un extincteur en toute sécurité

Manipulation des extincteurs

- Tous les stagiaires manipulent un extincteur sur le feu simulé (bac à flammes)
- Vérifie que toutes les règles de sécurité sont respectées

Feu de friteuse

- Utilisation de la lèchefrite ou de la serviette humide

Feu de gaz

- Fermeture ou barrage du gaz

Manipulation du Robinet d'Incendie Armé lorsque l'établissement en est équipé.

Tour d'entreprise pour découvrir les organes de sécurité

- Emplacement des extincteurs, matériel d'extinction (RIA, extincteur sur roues), déclencheurs manuel, SSI ou centrale incendie
- Coupure des énergies (gaz, électricité, photovoltaïque, VMC, onduleur; vanne police)
- Repérage des issues de secours, plan d'intervention, point de rassemblement

OBLIGATION DE L'EMPLOYEUR ↙

Code du Travail : Art. R4227-39 - La consigne de sécurité incendie prévoit des **essais et visites périodiques** du matériel et des **exercices au cours desquels** les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du **signal sonore d'alarme générale**, [...] Ces **exercices et essais périodiques** ont lieu au moins **tous les six mois**. [...]

MODALITÉ PÉDAGOGIQUES

MÉTHODES MOBILISÉES ↙

Apports théoriques interactifs (Diaporama, Vidéos).

Démonstration commentée par le formateur.

Exercices pratiques individuels sur générateur de flammes.

ÉVALUATION DES ACQUIS ↙

Questionnement oral durant la partie théorique.

Évaluation pratique: Chaque stagiaire doit manipuler l'extincteur et éteindre le feu (simulé ou réel) pour valider la formation.

SANCTION DE LA FORMATION ↙

Remise d'une attestation de formation
Inscription au registre de sécurité de l'établissement.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE ↙

Bac à flamme écologique

Extincteurs de formation rechargeables.

Sécurité : Zone d'exercice balisée, présence d'un moyen d'extinction de sécurité prêt à l'emploi.

SUIVI DE L'ASSIDUITÉ ↙

Feuilles d'émargement signées par demi-journée (stagiaires + formateur).

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES ↙

Remise du livret Incendie à l'apprenant à la fin de la formation, édité par Édition Sécurité Prévention.



FORMATION INCENDIE

PTI - PREMIER TÉMOIN INCENDIE

EXERCICE RÉALISTE

LE BAC À FLAMME ↙

Pour le bon déroulement de la formation, l'exécution de la démonstration avec flamme réelle nécessite un espace extérieur non couvert (10 m² minimum, équivalent à 3 places de parking)



PARTIE PRATIQUE

DÉROULÉ D'UN EXERCICE INCENDIE ↙



RÉVISION POST-FORMATION ↙

Les apprenants peuvent réviser librement via la plateforme Alertis et grâce aux livrets Incendie d'Édition Sécurité Prévention



FORMATION INCENDIE

PTI - PREMIER TÉMOIN INCENDIE

DEVIS ESTIMATIF

ORGANISATEUR DE LA FORMATION ↙

Siège social - Centre de formation Alertis

Adresse : 20 avenue des Frères Montgolfier, 69680 CHASSIEU

Téléphone : 04 78 90 46 30

Mail : info@alertis.fr

www.alertis.fr

Les montants présentés dans ce devis sont donnés **à titre estimatif** et reposent sur une moyenne constatée pour ce type de formation.

Des ajustements tarifaires peuvent être appliqués en fonction des conditions spécifiques de réalisation, notamment :

- La localisation du site (centre-ville, accès limité, stationnement payant, etc.),
- La période d'intervention (soirée, week-end, jours fériés, horaires décalés, etc.).

Le devis définitif sera établi **après analyse une détaillée** de la demande et des conditions d'intervention propres à votre établissement.



TARIF FORMATION HT OU NET DE TVA* ↙

NOMBRE	*à partir de
	1 GROUPE
1 À 12	590€

LOCATION DE LA SALLE ↙

Dans le cas d'une location de salle pour la nécessité de la formation

À PARTIR DE 240/J €

PRIX ET MODALITÉ DE PAIEMENT ↙

Les tarifs des formations sont indiqués en euros hors taxes (HT).

La TVA au taux de 20 % peut être ajoutée à la proposition commerciale.

Pour les associations, collectivités et entreprises non assujetties à la TVA, la formation peut être dispensée par notre centre de formation non assujetti à la TVA.

Le solde est payable à l'issue de la formation, à réception de la facture. Le règlement doit intervenir au comptant ou au maximum à 30 jours date de facture (Loi LME). Tout retard de paiement entraînera l'application de pénalités de retard égales à 3 fois le taux d'intérêt légal, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (D.441-5 du Code du Commerce). Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé.

En cas de financement par un organisme tiers (OPCO, France Travail, etc.) : Elle appartient au Client et doit être effectuée avant le début de la formation. En cas de demande de subrogation (paiement direct par l'OPCO au Centre de Formation), le Client doit fournir l'accord écrit de prise en charge avant le démarrage de la session. Si la prise en charge est partielle, le reliquat sera facturé directement au Client.

Absence d'accord : À défaut de réception de l'accord de prise en charge au 1er jour de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût de la formation.



FORMATION INCENDIE

PTI - PREMIER TÉMOIN INCENDIE

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

SÉQUENCE	CONTENU DE LA SÉQUENCE	DURÉE
1	Accueil et présentation de la formation incendie Présentation du formateur, organisation de la formation Tour de table des participants et présentation de la formation.	10 min
2	Connaître la conduite à tenir en cas d'incendie : Déclencher l'alarme incendie, procéder à l'évacuation Utiliser un extincteur en toute sécurité Alerter les secours, se rendre au point de rassemblement.	5 min
4	Réaliser une alerte aux services de secours Les numéros d'urgence / contenu du message d'alerte / protocole interne	5 min
5	Savoir utiliser un extincteur en toute sécurité Exercices en extérieur avec manipulation des extincteurs eau pulvérisée avec additif et CO2 Rappel des règles de sécurité, chaque participant utilise un extincteur En option : feu de friteuse, feu de personne, feu de gaz	30 min
6	Évaluation et clôture de la formation Récapitulatif des compétences abordées Évaluation des acquis / satisfaction stagiaires Remise du livret de formation Remise attestation de formation	10 min
TOTAL		1H00

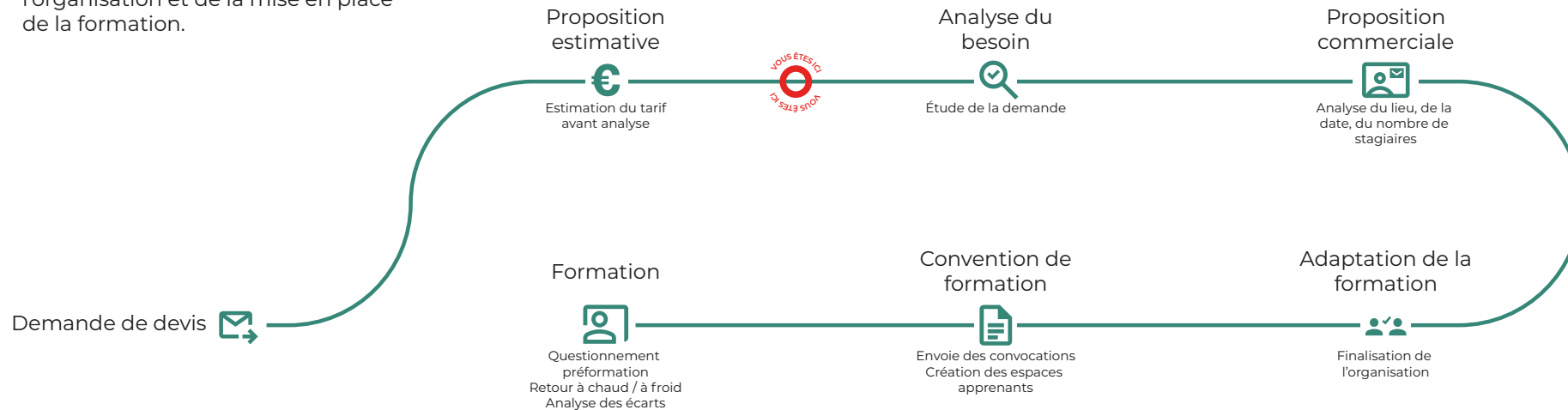


FORMATION INCENDIE

PTI - PREMIER TÉMOIN INCENDIE

CHRONOGRAMME ↙

Les formations sont d'abord prises en charge par le service commercial, qui s'occupe du dossier administratif et des modalités de la formation, puis par le service en charge de l'organisation et de la mise en place de la formation.



ORGANISATION DE LA FORMATION

EMPREINTE CARBONE ↙

Dans une démarche résolument écologique, nous privilégions **une gestion 100 % numérique** via Digiforma, limitant l'usage du papier grâce à la **dématérialisation** des documents et à la signature en ligne. Nos déplacements sont réalisés en **véhicule électrique** afin de réduire notre impact environnemental.

FINANCEMENT ↙

Grâce à la certification Qualiopi, **cette formation peut être prise en charge par des organismes officiels** tels que l'OPCO. Attention, la formation n'est officiellement pas prise en charge pour la formation incendie mais **peut faire l'objet d'une dérogation.**

OPCO
opérateurs de compétences

NOTRE CENTRE DE FORMATION



Notre siège social à Chassieu

AGRÉMENT ↙



- Certifié **Qualiopi** pour ses actions de formation.
- Centre de formation enregistré auprès de la **DREETS** sous le numéro 82 69 10978 69.
- Interventions de formation **conformes aux référentiels de l'INRS**.

UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS ↙



Nos formations sont animées par des Sapeurs-Pompiers et formateurs spécialisés, reconnus pour leur pédagogie et leur expertise technique.

Qualiopi
processus certifié

FR RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation

Le centre de formation Alertis est un organisme spécialisé dans la **formation en santé et sécurité au travail** créé en 2009

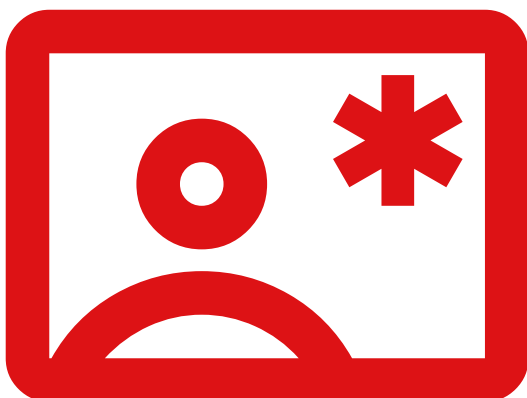
Nous accompagnons les entreprises dans la **prévention des risques professionnels**, à travers des formations pratiques et pédagogiques, adaptées à tous les secteurs d'activité.

Notre objectif est de rendre **chaque salarié acteur de sa propre sécurité**, grâce à des outils innovants, des supports illustrés et une approche centrée sur la **réalité du terrain**.

2324
FORMATEURS
CERTIFIÉS

953
POINTS LOCAUX
PARTOUT EN FRANCE

NOUS CONTACTER



OÙ NOUS TROUVER ↙

Siège social :

20 Avenue des Frères Montgolfier - 69680 Chassieu

CONTACT ↙

Standard : 04 78 90 46 30

Mail : info@alertis.fr

HORAIRES ↙

Du lundi au vendredi

De 9h00 à 17h00

www.alertis.fr 